

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19^{ème}
Nom de site	/	Numéro	T96031
Adresse du site	22 bis Rue de Tanger	Hauteur	R+10 (32m)
Bailleur de l'immeuble	Social - PARIS HABITAT	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/09/2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	07/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 130° et 250°.		
Distance des ouvrants	Plus de 5m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+0 (12m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 130° < 2V/m - 250° < 1V/m 5G (3500) : 130° < 2V/m - 250° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	36.80 (azimut 130°) / 35014m (azimut 250°)		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 130°, 250°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



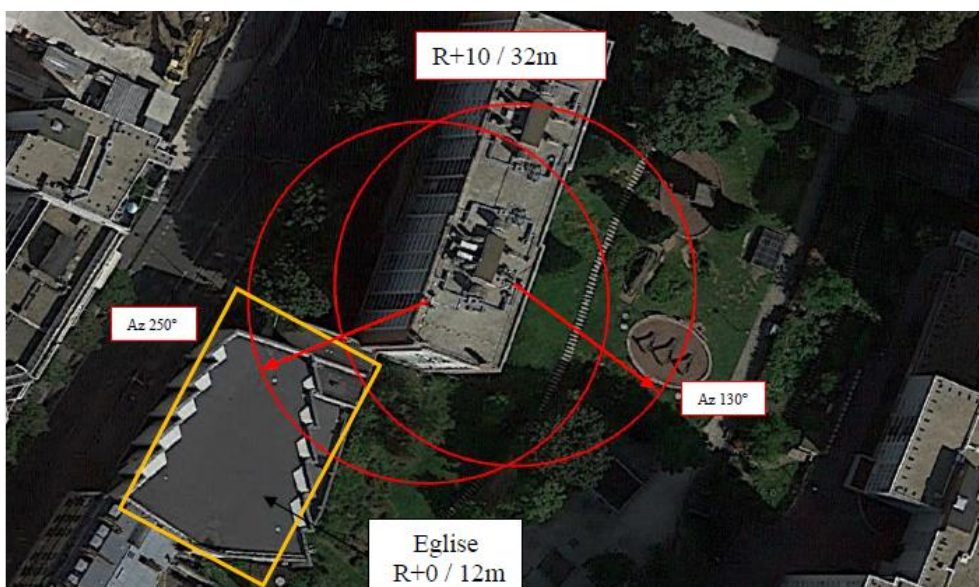
Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Collège Georges Miles - Collège	45 rue de Tanger 75019 Paris	R+4 - 15m	Non	90m	<1 V/m
3 Ecoles élémentaires publiques de Tanger	41 rue de Tanger 75019 Paris	R+4 - 15m	Non	55m	<1 V/m
Jardin d'enfants - Tanger - Crèche ou garderies d'enfants	24 rue de Tanger 75019 Paris	R+0	Non	75m	<1 V/m

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 22 rue DE TANGER 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 130°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 22 rue DE TANGER 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

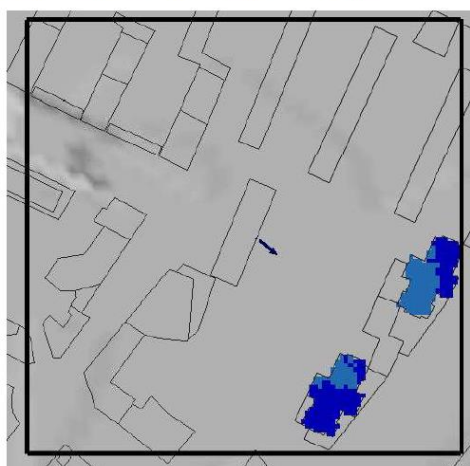
	Azimut 130°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	40.5 m	10.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

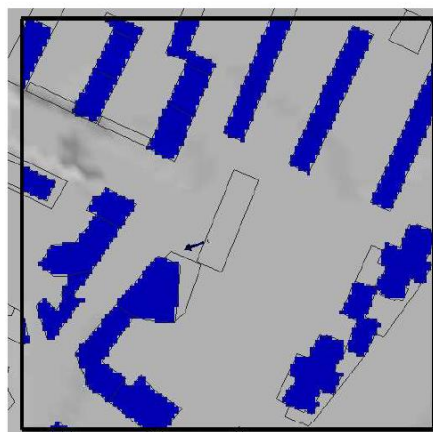
a. Azimut 130°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 40.5 m.



b. Azimut 250°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 10.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 130° :



Azimut 250° :

